

PLAN D'ACTION MARCHANDISES ET LOGISTIQUE URBAINE 2019-2023

CONFÉRENCE DES VILLES SUR LA MOBILITÉ

18 NOVEMBRE 2019



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

SOMMAIRE

I. CONTEXTE

II. GOUVERNANCE ET CALENDRIER

III. LES ACTIONS

**IV. FOCUS SUR LES ACTIONS
2019-2020**

V. CONCLUSION

CONTEXTE : POURQUOI UN PLAN D'ACTION?

- Loi sur la mobilité LMob H 1. 20 Art.12 Plans d'actions thématiques pluriannuels alinéa e)

Besoin d'une planification sur le thème des marchandises et de la logistique urbaine en complément des autres planifications directrices.

- Nécessité d'une vision stratégique et opérationnelle en matière de distribution des biens sur le canton et à l'échelle du Grand Genève
- Volonté d'associer les professionnels, communes, organisations faitières, directions et services de l'Etat dans son élaboration.

Temporalité

- Un premier plan d'action opérationnel couvrant la période 2019-2023 pouvant intégrer des objectifs de plus long-terme.

Un plan d'action marchandises et logistique urbaine qui reconnaît les attentes légitimes d'un acteur majeur des déplacements à Genève.

Cette "feuille de route" permettra d'assurer au canton:

- > **VITALITÉ ÉCONOMIQUE**
- > **PROSPÉRITÉ DURABLE**
- > **QUALITÉ DE VIE DES RIVERAINS**

CONTEXTE : UN SECTEUR DYNAMIQUE



A Genève:

- 6,4 Mt transportées à l'intérieur du canton (2013)
- 6'600 Mkm parcourus par les véhicules indigènes
- 1'200 places de livraison



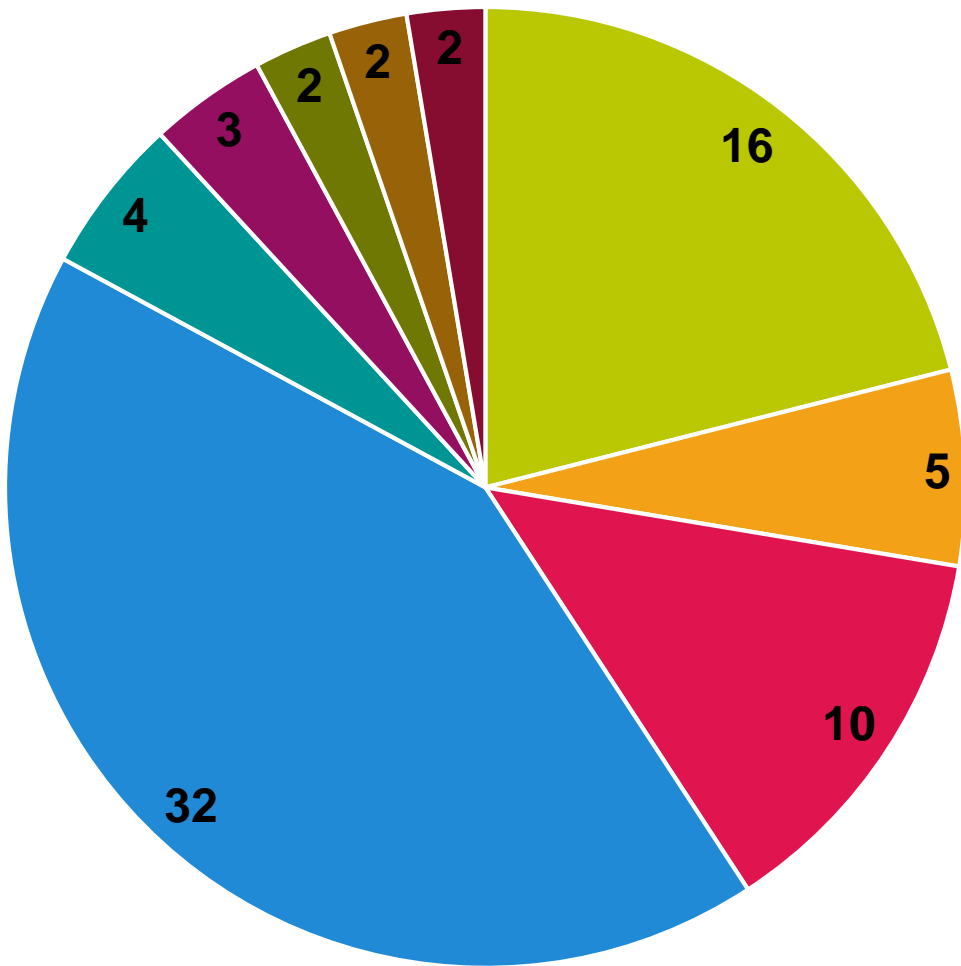
- 69% des marchandises transitent par la route
- 74% du volume entre par le canton de Vaud
- 22'400 véhicules immatriculés

- > **OPTIMISER L'USAGE DES INFRASTRUCTURES ET ÉVITER LES CONFLITS**
- > **PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LES SERVICES CONTRIBUANT À UNE LOGISTIQUE EFFICACE**
- > **AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE LIÉE AU TRANSPORTS DE MARCHANDISES**
- > **AIDER LES ACTEURS À S'ORGANISER**

- > **VOLONTÉ DE L'ÉTAT DE CONCERTE LES TRANSPORTEURS, LES MILIEUX ÉCONOMIQUES, LES COMMUNES, LES ORGANISATIONS FAITIÈRES ET LES SERVICES DE L'ÉTAT**

- > **AU TOTAL, CE SONT 80 PARTICIPANTS QUI ONT ACTIVEMENT CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT. CETTE CO-CONSTRUCTION DU RAPPORT S'EST DÉROULÉE SUR UNE ANNÉE, DE JANVIER À DÉCEMBRE 2018**

GOUVERNANCE : COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL



42% Entreprises
21% Etat
14% CFF, FdP, SIG, FTI
13% Organisations faîtières
7% Communes

- Etat
- Communes
- Organisations faîtières
- Entreprises
- CFF
- Police cantonale
- Fondation des Parkings (FdP)
- Services Industriels de Genève (SIG)
- Fondation pour les Terrains Industriels (FTI)

Mise à disposition d'une plateforme collaborative
www.interface.transport.com/PAMGeneve

GOUVERNANCE SUR LE MODE DE LA CONCERTATION

5 groupes de travail thématiques composés de professionnels, d'experts, de représentants d'organisations faîtières, de fonctionnaires des communes et du Canton chargés de produire "**une feuille de route**"

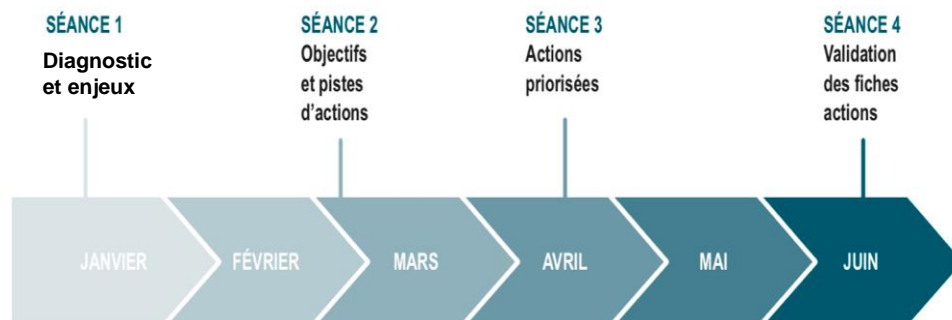
GT 1 : Fonctionnement et régulation	Optimisation du système actuel (horaires, circulation privilégiée, cases de livraison, etc.)
GT 2 : Economie servicielle et innovation	Nouveaux modèles d'approvisionnement (stockage déporté, show-rooms, consigne pour livraisons, etc.)
GT 3 : Zones industrielles et ferroviaire	Intégration de pôles d'échange route-rail, mise en place de partenariats public-privés et de projets interentreprises, gestion de zone
GT 4 : Chantiers	Approvisionnement matériaux et gestion des déchets, mutualisation, valorisation in-situ
GT 5 : Marchandises dangereuses et convois exceptionnels	Axes de l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs, gestion des risques, tracé préférentiels, etc.

GOVERNANCE ET CALENDRIER

- 5 groupes de travail (GT) assimilés à des comités techniques.
- Un comité de pilotage constitué par le conseil du transport privé professionnel de marchandises (commission officielle du Grand Conseil)

Calendrier

- **23 janvier 2018** : 1^{ère} plénière
- 4 séances des groupes de travail



- Comités de pilotage entre février et septembre 2018, puis mars 2019
- Rédaction du plan d'action : juillet-août 2018
- 1^{er} octobre 2018 : dernière plénière de restitution
- Transmission pour les co-rapports aux autres départements (Economie, Urbanisme, Environnement, Finances...) : octobre 2018
- Examen par le Conseil d'Etat pour adoption : **5 décembre 2018**
- Renvoi en commission des transports : 25 janvier 2019
- Examen (d'avril à juin 2019) et vote à l'unanimité de la commission des transports avec une résolution.
- Entrée en vigueur : **après le vote du Grand Conseil prévu fin 2019.**

22 ACTIONS, DONT 3 "TRANSVERSALES"

N°	Action	Porteur	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Long terme
Actions transversales									
A	Créer sur le site de la DGT une page supplémentaire dédiée au transport de marchandises et destinée à un public professionnel	Office Cantonal des transports (OCT)							
B	Mettre en place un système de monitoring de la mise en œuvre du plan d'action marchandises et assurer son suivi	OCT							
C	Accompagner les actions à l'aide de supports de communication existants au sein de l'Etat et auprès des partenaires impliqués	OCT/ Organisations Faitières /Entreprises							
GT1 Fonctionnement et régulation									
1.1	Créer une carte de la réglementation liée aux livraisons dans le centre-ville de Genève	OCT puis communes							
1.2	Mettre en place des mécanismes incitatifs pour promouvoir les véhicules à faibles nuisances (pollution, bruit)	OCT/Service Environnement							
1.3	Améliorer l'usage des cases de livraison et faciliter les interventions professionnelles	Fondation des Parkings							
1.4	Optimiser les horaires et l'accessibilité de la levée des déchets au centre-ville	Service Voirie Ville Propre GE							
1.5	Créer une plateforme logistique en centre-ville	OCT							

LISTE DES ACTIONS

N°	Action	Porteur	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Long terme
GT2 Services innovants									
2.1	Sas de livraison, consignes : sonder les entreprises et tester ces services dans des secteurs pilotes	OCT et Fondation des Parkings							
2.2	Développer des points-relais dans les quartiers et hôtels d'entreprises	OCT et Fédération des Terrains Industriels (FTI)							
2.3	Promouvoir la reprise des emballages par les transporteurs / fournisseurs et les collectes mutualisée	GESDEC/ communes							
GT3 Zones industrielles									
3.1	Mesurer l'adéquation de l'offre et des infrastructures avec la demande et les besoins des entreprises pour anticiper et promouvoir le développement du fret ferroviaire	CFF et OCT							
3.2	Optimiser et développer les activités logistiques à la Praille	FTI et CFF							
3.3	Aménager des aires de stationnement destinées aux poids lourds dans les zones industrielles	Communes et FTI							
3.4	Améliorer la signalisation autour et dans les ZI	Communes et FTI							

LISTE DES ACTIONS

N°	Action	Porteur	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Long terme
GT4	Chantiers								
4.1	Développer des mécanismes incitatifs pour une logistique plus vertueuse	GESDEC							
4.2	Améliorer la connaissance amont et le suivi des flux de chantier grâce à la dématérialisation et la digitalisation des procédures	GESDEC							
4.3	Expérimenter dans le cadre des chantiers du «PAV» des solutions en faveur d'une logistique mutualisée et multimodale	Office de l'Urbanisme (DPAV)							
4.4	Mettre en place un guichet unique pour la coordination des rendez-vous de chantiers impactant le domaine public	OCT							
GT5	Transports spéciaux, véhicules agricoles et marchandises dangereuses								
5.1	Renforcer des infrastructures routières sur les axes stratégiques pour les transports spéciaux et éliminer les goulets d'étranglement pour les moins de 40 t.	OCGC							
5.2	Évaluer la pertinence de mettre en place des itinéraires préférentiels pour le transport de marchandises dangereuses en poids lourds	SERMA							
5.3	Améliorer la prise en compte des besoins des engins agricoles de dimension exceptionnelle en lien avec les réfections des routes	OCGC/ Communes							

ACTIONS EN VOIE D'ÊTRE RÉALISÉES

Actions	Porteur	Appui
Transversale A : Créer sur le site de l'OCT une page supplémentaire dédiée au transport de marchandises et destinée à un public professionnel	OCT	

Transport de marchandises

- 1. L'essentiel en bref
- 2. Plan d'Action Marchandises et Logistique Urbaine 2019-2023
- 3. Informations pour les transporteurs
- 4. Informations sur le trafic
- 5. Projet du plan d'action déjà réalisé
- 6. Principaux acteurs du plan d'action
- 7. Contacts

1. L'essentiel en bref

Le transport de marchandises est essentiel à la prospérité et au bon fonctionnement de toute l'agglomération genevoise, afin de garantir sa vitalité économique. Son interaction avec le trafic routier, les transports publics ou le stationnement est forte, car une grande majorité des importations et des exportations s'effectuent par voie routière, soit 56% du total des marchandises transitant par les douanes du canton (cf. [Annuaire statistique des transports](#)).

Néanmoins, le transport de marchandise n'avait jamais fait l'objet d'une planification spécifique. Afin de se doter d'un outil performant permettant le développement du secteur, le Conseil d'Etat a adopté, le 5 décembre 2018, un Plan d'actions marchandises et logistique urbaine 2019-2023.

Dernière modification: 3 octobre 2019

Avez-vous un commentaire sur cette page?

 Imprimer le livret

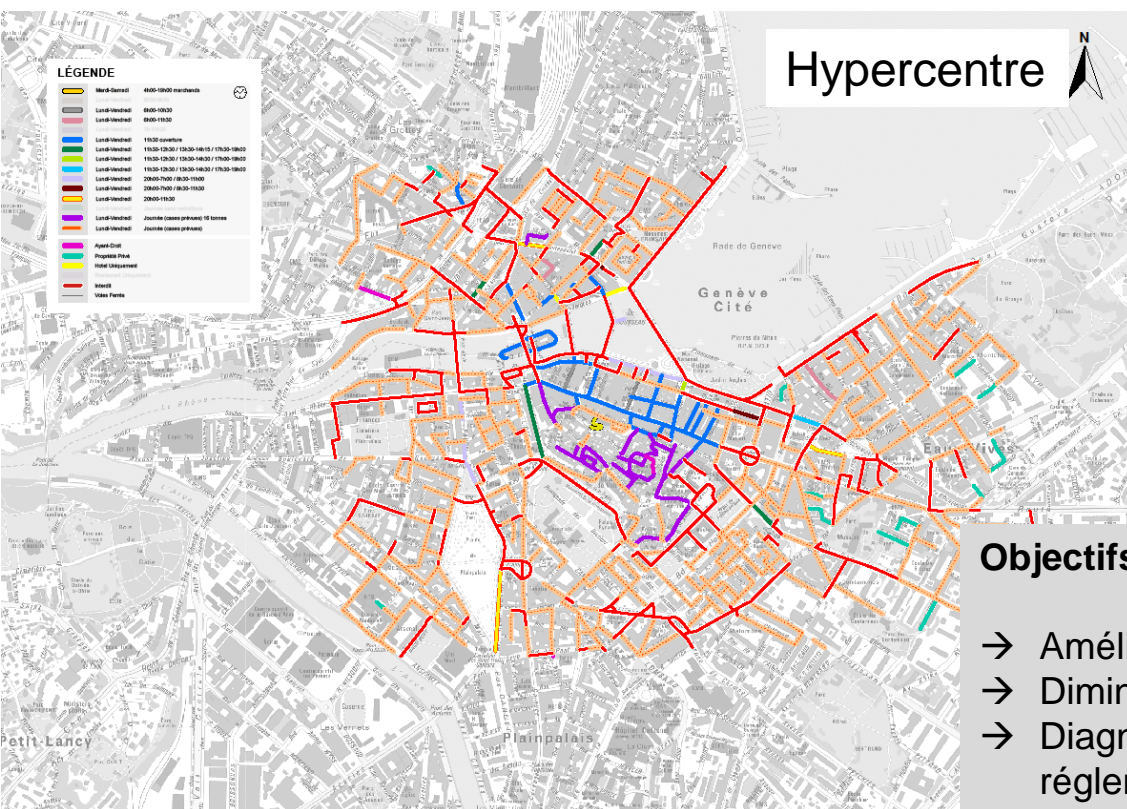
Objectifs: Améliorer l'accès à l'information

- Aider les acteurs à s'organiser
- Donner une image positive du secteur
- Rendre compte de l'avancée du Plan d'action marchandises

**Réalisation: Fin 2019, mise à jour régulière
2020: Communication**

ACTIONS EN VOIE D'ÊTRE RÉALISÉES

Actions	Porteur	Appui
1.1 Créer une carte de la réglementation liée aux livraisons dans le centre-ville de Genève	OCT	Communes



Objectifs: *Optimiser l'usage des infrastructures*

- Améliorer la lisibilité des réglementations
- Diminuer le trafic de transit
- Diagnostic pour une simplification de la réglementation

Réalisation: Fin 2019
2020: Communication

ACTIONS POUR 2020-2021

1.3 Améliorer l'utilisation des cases livraison et en créer de nouvelles

- Mesurer l'utilisation des cases existantes → Bilan en décembre 2019
- Accroître la rotation (bornes lumineuses)
- Identifier de nouveaux besoins

2.1/2.2 Implanter des SAS livraison, et consignes multi-opérateurs sur sites pilotes

- Identifier les besoins et mesurer l'intérêt des acteurs (enquête)
→ Projet pilote en avril 2020

1.5/3.2 Activités logistiques à la Praille

- Optimiser les infrastructures actuelles
- Coordonner les acteurs (OCT, CFF, FTI, DPAV et privés) pour la création d'un centre logistique
- Gérer les chantiers de manière vertueuse

3.3/3.4 Stationnement et signalisation dans les ZI

- Identifier les besoins (ex. Aires de chargement et déchargement)
- Élaborer un plan de jalonnement

CONCLUSION

Un plan d'action tenant compte :

- Du Plan climat cantonal (PCC) : objectif -40% d'émission de gaz à effet de serre (2030)
- De la stratégie de protection de l'air 2030 : action 4 optimiser le transport de marchandises
- De la stratégie électromobilité 2030 (2% en 2020, 10% en 2030)
- Des planifications directrices antérieures (mobilité 2030, stationnement...)

22 actions dont 3 transverses à tous les sujets

Une volonté d'inscrire des projets pour une réalisation au-delà de 2023 (ex. plateforme logistique en centre-ville compte tenu de la complexité de ce type de projet)